

Le règlement de cantine

GRANDIR DANS LE RESPECT...

Règlement pour le temps de cantine

11 h 45 à 13 h 30

Cour de récréation	Cantine
<p>Respect des autres : enfants et adultes</p> <p>⇒ Je n'ai pas de gestes violents.</p> <p>⇒ J'emploie un vocabulaire respectueux.</p> <p>⇒ J'obéis aux adultes.</p> <p>Respect du matériel</p> <p>⇒ Je ne me suspends pas aux paniers de basket et aux buts de hand.</p> <p>⇒ Je pose mes vêtements si besoin sur les bancs (et non par terre), je pense à les reprendre à la sonnerie.</p> <p>Respect des limites de jeux</p> <p>⇒ Je ne joue pas dans les toilettes.</p> <p>⇒ Je ne joue pas dans les escaliers dans la grande cour.</p> <p>Respect de la propreté</p> <p>⇒ Je ne jette pas de déchets par terre.</p> <p>⇒ Je ne gaspille pas le papier essuie-main.</p>	<p>Respect des autres</p> <p>⇒ J'ai le droit de parler mais d'une manière calme, sans crier.</p> <p>Respect de la nourriture</p> <p>⇒ Je goûte obligatoirement à tous les plats.</p> <p>⇒ Je mange suffisamment pour pouvoir être en pleine forme l'après-midi.</p> <p>⇒ Je demande aux surveillants pour passer au plat suivant.</p> <p>⇒ Je ne joue pas avec la nourriture.</p> <p>Respect du matériel</p> <p>⇒ Je suis le plus prudent possible avec mon plateau.</p> <p>⇒ Je n'ai pas de gestes brusques à table.</p> <p>Respect du déplacement dans le réfectoire</p> <p>⇒ Je ne cours pas.</p> <p>⇒ Je demande l'autorisation pour me lever.</p> <p>Respect de la propreté</p> <p>⇒ Je ne jette pas de nourriture par terre.</p> <p>⇒ Je débarrasse correctement mon plateau.</p>

Sanctions possibles en cas de non-respect du règlement :

- Perte de points sur le permis
- Ecrire une lettre d'excuses
- Manger, jusqu'à nouvel ordre, à l'autre service
- Participer au rangement du réfectoire.

Sanctions possibles prises par le chef d'établissement (en cas de fautes graves ou de fautes répétées) :

- Exclusion temporaire de la restauration : 4 jours
- Exclusion totale du service périscolaire